

SOLIDARITE FRATRI

Préambule

La F.F. TRI a créé en 2015, une association des fédérations francophones de triathlon, la FRA TRI qui compte aujourd'hui 23 membres dont 18 pays africains.

En 2016, la F.F. TRI et l'ITU ont signé une convention de partenariat pour accompagner certains pays francophones africains dans leur projet de développement. Cet accompagnement se traduit par la mise en place – en Afrique - de formations de dirigeants, d'officiels, d'organiseurs et d'entraîneurs mais également par l'accueil en France de jeunes sportifs et dirigeants.

L'un des freins au développement identifié lors des actions de terrain en Afrique est le manque de matériels. Matériel sportif d'une part : *vélos, vtt, casques, chaussures, lunettes vélos/natation, chronomètres*...mais également informatique : *ordinateurs, imprimantes*.

La Convention 2017-2018 signée avec la Région Centre Val de Loire porte sur 3 actions : le Challenge Jeunes – la Formation (*dirigeants, technique, arbitre*) et sur une action civique.

Sur ce volet 3, il est proposé de décliner une action de la F.F TRI qui accompagne certaines fédérations africaines francophones dans le cadre d'une association, la FRA TRI. Rappelons que la mise en place d'actions du Projet Fédéral dans les Ligues Régionales est une condition de l'accord cadre pour obtenir l'aide à l'emploi de la F.F TRI.

L'action, validée par le Comité Directeur du 13 juin 2017, consiste pour la Ligue à collecter des matériels sportifs d'occasion mais en bon état (vélo, vtt, casques, chaussures, lunettes, textiles...) et informatiques (portables, UC, imprimantes...) que les clubs auront collectés auprès de leurs licenciés.

Le Niger, la Guinée Conakry et le Bénin sont aujourd'hui les fédérations bénéficiaires du dispositif. D'autres seraient bien entendu éligibles sous réserve de matériels disponibles et de budgets suffisants. La connaissance du projet de développement du pays et des dirigeants est une condition sine qua non à la mise en place de l'action.

1. Objectifs

- Aider les pays francophones africains dans leurs projets de développement.
- Sensibiliser les triathlètes français au niveau de vie sportif de certains pays et à l'accès à la pratique sportive.
- Développer une pratique de réemploi solidaire du matériel sportif.
- Aider les clubs de la Ligue à travers un projet solidaire.

2. La mise en œuvre

- Déterminer un prix de rachat forfaitaire par Equipement (1PC, 1 portable...) ou par package (1 vélo +1 casque).
- Les clubs collectent et stockent les matériels.

- Selon le barème établi, la Ligue règle directement le club qui fait son affaire personnelle avec ses licenciés-donateurs.
- La Ligue organise le ramassage et l'envoi du matériel en Afrique.
- Date de réalisation : avant le 31 décembre 2017.

3. Critères d'évaluation

- La quantité et la qualité du matériel collecté.
- L'adhésion des clubs et de leurs licenciés à l'action solidaire.

4. Aides sollicitées

- Convention avec la Région Centre Val de Loire et F.F TRI